

PROJET PÉDAGOGIQUE

Les Poupons de Geer
Rue de l'Ecole, 4
4254 LIGNEY

Tél : 019/58.88.88
lespouponsdegeer@geer.be



Ce projet pédagogique est soumis à l'approbation de l'O.N.E. qui en vérifie la conformité à la réglementation en vigueur. Dernière approbation de l'ONE en Novembre 2024. Il est signé par les parents au moment de l'inscription de l'enfant.

INTRODUCTION

Notre Crèche Les Poupons de Geer était de 1992 à fin 2019 une Maison Communale d'Accueil de l'Enfance (M.C.A.E.) dénommée La Pouponnière. Elle était une asbl jusqu'au 31/12/2024. Les activités de la crèche ont été transférées au CPAS de Geer à partir du 1/1/2025

En 2020, La Pouponnière est devenue Les Poupons de Geer. Le changement de nom était devenu une évidence pour l'organe d'administration. En effet le nom « La Pouponnière » fait référence à des structures pour enfants de 0 à 6 ans dont la vie habituelle ou leur histoire familial les mettent en péril et pour lesquels soit le SAJ ou le SPJ interviennent. Ce n'est pas du tout le rôle de notre milieu d'accueil.

La crèche accueille des enfants âgés de 0 à 6 ans. Toutefois, vu l'infrastructure dont nous disposons, Les Poupons de Geer ouvrent leurs portes aux enfants âgés de 0 à 3 ans.

Nous avons d'abord été subventionné pour 12 places ensuite pour 12 mais agréé 15 places. En 2020, à la suite de la réforme nous avons eu la possibilité d'être subventionné pour 21 places.

Les enfants sont encadrés par :

- Six puéricultrices ou auxiliaires de l'enfance diplômées
- Une technicienne de surface.
- Assistante sociale à mi-temps
- Une directrice à mi-temps

Enfin, je signale que la finalité principale de notre milieu d'accueil est de permettre aux parents de concilier leurs responsabilités professionnelles, leurs engagements sociaux et leurs responsabilités parentales et d'offrir un accueil de qualité pour les enfants.

Nous faisons en sorte que les parents puissent confier leur enfant en toute sérénité et qu'ils puissent ainsi être pleinement disponibles pour leurs occupations professionnelles ou autres.

PREMIERE PARTIE : AMENAGEMENT DE L'ESPACE

Notre crèche, Les Poupons de Geer est organisée en trois sections :

- La section des petits 0 – 10/12 mois
- La section des moyens 10/12 mois -18 mois
- La section des grands de 18 mois à 36 mois

Nous avons voulu privilégier la mise en place d'espaces structurés non seulement, en fonction des différents moments de la journée, mais aussi en fonction du stade de développement des enfants accueillis.

Voici comment nous avons aménagé l'espace en fonction des sections et des différents moments de la journée :

La section des petits dispose de :

- 2 dortoirs ;
- 1 salle de jeux ;
- 1 espace de vie où se font les repas et les soins.

La section des moyens dispose :

- 1 dortoirs
- 1 espace soins
- 1 espace repas avec petite table et petites chaises
- Un espace de jeux

La section des grands dispose de :

- 1 espace jeux avec module et jeux à disposition ;
- 1 espace soins
- 1 espace repas
- 1 dortoir.

Les grands font la sieste de +/- 12h30 à +/- 15h30. Avec l'aménagement d'un endroit spécifique à la sieste, nous avons constaté que les enfants peuvent mieux différencier « l'espace jeux » de « l'espace sommeil-repos » et que les siestes en sont d'autant plus bénéfiques.

Afin d'assurer une sécurité maximale, tous ces espaces garantissent au moins un contact visuel entre l'enfant et l'adulte. Les aménagements intérieur et extérieur ont été conçus de façon à disposer d'une vue d'ensemble. L'essentiel pour les puéricultrices étant d'être présentes, d'observer les enfants, de les sécuriser, d'être attentives et à l'écoute de leurs besoins.

La cour extérieure est aménagée de manière à garantir un maximum de sécurité.

DEUXIEME PARTIE : A LA RENCONTRE DES ENFANTS

I. La relation avec l'enfant

La période de familiarisation est un moment qui permet de créer une relation. (Voir Troisième partie, chapitre I, point b.)

En vue de créer une relation, les puéricultrices assurent à chaque enfant des moments privilégiés avec elles.

Le change n'est pas considéré comme un simple acte hygiénique mais est un moment unique avec l'enfant. La puéricultrice lui parle doucement. Il en est de même lors du réveil après la sieste. Dans la section des petits, la puéricultrice qui donne le biberon s'isole quelque peu (tout en ayant un œil sur les autres enfants). Tous ces instants (et bien d'autres) sont remplis de tendresse et de douceur.

Le lien individualisé devient optimal à partir du moment où l'enfant fait confiance aux puéricultrices. Il faut donc qu'il se sente sécurisé. Vous trouverez, à travers les prochains points, différentes pratiques professionnelles qui favorisent la sécurisation des enfants.

a. Continuité dans l'accueil

Vu le nombre de puéricultrices, il existe au sein des Poupons de Geer une stabilité des personnes qui prennent soin des enfants.

De plus, l'horaire des puéricultrices est organisé de telle façon à ce que celle qui travaille toute la journée prenne en charge la section des petits. Il peut donc s'établir des liens sécurisants entre les enfants et les puéricultrices.

Nous avons donc mis en place une organisation qui limite le nombre de changements et stabilise pour chaque enfant le nombre de personnes appelées à en prendre soin.

Dans la mesure du possible, les puéricultrices travaillent dans les sections à des jours fixes. *Par exemple, les parents et les enfants savent que le lundi c'est telle puéricultrice qui s'occupe de la section des petits.*

Dans l'intérêt de l'adaptation de l'enfant, il est recommandé une moyenne de 12 présences mensuelles (jour ou demi-jour), hors les périodes de congé annoncées par les parents. Un minimum de 3 présences par semaine est exigé.

Le passage d'une section à l'autre ne se fait pas sans un temps d'adaptation pour les enfants. Avant d'intégrer définitivement la section des grands, l'enfant passe quelques heures dans cette dernière. Nous en avertissons également les parents. De plus, les deux sections se côtoient le matin au moment de l'accueil. *Par exemple les petits vont passer des parties de matinées puis des matinées et enfin une journée avec les moyens.* Ainsi, des contacts entre les enfants s'établissent.

La stabilité des personnes qui prennent soin des enfants ne suffit pas, il est également primordial qu'il y ait une cohérence des pratiques. Cette cohérence donne une plus grande sécurité à l'enfant ainsi qu'à ses parents. Ils sauront ainsi de quelle manière agissent les puéricultrices. Une situation connue est rassurante.

Pour que les puéricultrices aient une ligne de conduite identique, des réunions ont permis d'établir des repères. *Par exemple, on passe à table lorsque les jeux sont rangés.* De même, des concertations et des remises en question sont spontanément soulevées entre les professionnelles.

Enfin, pour inciter le maintien des repères, les activités habituelles sont toujours réalisées au même endroit. *Par exemple, dormir, manger, ...*

b. Accompagnement des émotions

Il s'agit d'accompagner les émotions que ressentent les enfants. Lorsque les puéricultrices observent des émotions (joie, colère, tristesse, ...) elles essayent de les décoder et de les verbaliser pour que les enfants se sentent compris et reconnus dans ce qu'ils éprouvent. Certaines émotions sont canalisées, particulièrement lorsqu'il s'agit de la colère. Et ce, afin que les enfants puissent s'exprimer.

c. Accueil des enfants et accompagnement de la séparation parents-enfants

Chaque matin, les puéricultrices accueillent l'enfant et ses parents.

Un espace a été spécialement aménagé afin que vous puissiez débarrasser votre enfant dans de meilleures conditions (sur une table à langer). Un casier au nom de votre enfant permet d'y déposer ses affaires personnelles. Cela permet une certaine intimité entre vous et votre enfant et que la séparation se passera au mieux.

Les puéricultrices se renseignent auprès des parents pour savoir si l'enfant a bien dormi, s'il n'y a pas de difficultés particulières... Bref, les puéricultrices se montrent disponibles tant pour des échanges verbaux avec les parents que pour accueillir l'enfant. Les puéricultrices prennent le temps d'accueillir physiquement l'enfant (un geste d'attention est posé...). Les enfants reçoivent un accueil individualisé. *Par exemple, si deux enfants arrivent en même temps, les puéricultrices demandent aux parents si l'un d'entre eux peut patienter quelques instants.*

Biens conscients que la séparation parents-enfants est parfois pénible, les puéricultrices essayent d'apporter aux enfants un accueil qui les sécurisent. Chaque enfant possède des habitudes et des rituels qui lui rendent la séparation plus facile. Les rituels sont variés et chaque séparation est marquée. Si l'enfant le désire, la puéricultrice le prend dans ses bras. Elle invite l'enfant à dire au revoir à ses parents par la fenêtre, à leur donner un dernier bisou...

Chacun a son rythme. Certains parents ont besoin de plus de temps pour se séparer de leur enfant (et inversement). Aussi, nous le respectons tout en essayant de poser des limites.

Au contraire, nous rappelons parfois aux parents qu'il est important qu'ils puissent consacrer quelques minutes à leur enfant pour que la séparation soit la plus douce possible. Les parents ne doivent jamais quitter l'enfant à son insu (« en cachette »).

La séparation n'est pas seulement prise en compte lors du premier accueil, mais tout au long de la vie à la crèche

II. Les activités et les jeux

a. L'importance des jeux

Les jeux et jouets remplissent différents rôles dans la vie des enfants. Ils développent leurs habiletés physiques, intellectuelles, affectives et sociales. C'est également un facteur important dans la formation de leur identité et de leur personnalité.

Le jeu permet non seulement le développement individuel (psycho moteur sensoriel) des enfants, mais aussi leur développement social. En jouant, les enfants interagissent.

Jouer est indispensable. Cela permet de développer l'imaginaire, construire des projets. Les enfants peuvent alors laisser libre cours à leur créativité, « se réaliser ». Les enfants se confrontent à certaines difficultés qu'il faudra résoudre. Les enfants qui jouent sont des enfants qui se développent ! En jouant, ces derniers expérimentent pour appréhender la réalité.

b. Aux Poupons de Geer, on aime jouer !

L'aménagement de l'espace est tel qu'il permet non seulement, le déroulement de différents types d'activité simultanément mais aussi, une liberté de mouvements pour les enfants.

Les bébés ont un espace sécurisant, avec un tapis et un parc en hauteur. Ils peuvent s'y mouvoir, découvrir leur corps en liberté. Les puéricultrices leur proposent des objets colorés, de textures et de consistances différentes.

Dans la section des petits, des bacs remplis de jeux sécurisés sont mis à leur disposition. De plus, il y a un tapis de sol où les enfants peuvent se coucher, trouver un endroit douillet, se faire câliner, masser. Dans le coin de la salle de jeux, il y a un parc où les puéricultrices peuvent y déposer les enfants lorsque ceux-ci ont besoin de se construire un « cocon » ou s'isoler quelque peu de la vie en collectivité.

Dans la section des moyens un meuble avec des bacs remplis de jeux sont constamment à leur disposition. Des miroirs sont placés sur les murs à différentes hauteurs permettant aux enfants de prendre conscience de leur personne, de leurs émotions et de les stimuler.

Au sein de la section des grands, plusieurs meubles remplis de jeux sont en permanence à leur disposition. De même, des mousses, tapis psychomoteurs et un module de jeu peuvent être librement utilisés par les enfants. Nous avons également un tapis de sol où les enfants peuvent rouler, jouer, se reposer, faire de la gymnastique, ...

Tout en veillant à la sécurité des enfants, les puéricultrices laissent libre cours à l'imaginaire de ceux-ci. Par conséquent, ils peuvent aller jusqu'au bout de leurs initiatives. *Par exemple, il est arrivé que les enfants utilisent les petites chaises comme train.* Nous constatons que les enfants élargissent les possibilités d'un jouet par leur propre imagination.

Laisser les enfants développer leurs projets, c'est admettre d'une part qu'ils utilisent le jeu autrement que ce que l'adulte avait pensé et d'autre part, qu'ils ont des ressources propres.

Nous jouons également avec des objets de la vie courante (anneaux de tenture, boîtes vides, paniers, ...). Ces objets permettent aux enfants de laisser libre cours à leur imagination et permettent de nombreuses manipulations (remplir, vider, faire du bruit, ...).

Parfois, les enfants ont simplement envie de temps libre. *Par exemple, les enfants prennent seuls les jeux dans l'armoire.* Pendant ces temps, les puéricultrices sont présentes, attentives, disponibles. Leur rôle consiste à préserver la sécurité physique et affective des enfants, leur donner des repères, faire respecter certaines règles indispensables à une vie en collectivité.

Cependant, certaines activités sont proposées par les puéricultrices.

Nous partons également en promenade dans les rues avoisinantes pour faire découvrir aux enfants le monde extérieur. Prendre l'air a un effet bénéfique sur le comportement de tous.

Toutes ces activités permettent le développement des enfants à tous les niveaux, tout en les amusant... L'enfant est libre d'y participer.

III. Le développement de l'enfant

a. Développement de la confiance en soi

Pour que les enfants aient confiance en eux, il faut que les puéricultrices leur accordent une place active en leur permettant de décider de ce qu'ils veulent faire, choisir. Elles reconnaissent et soutiennent les activités des enfants. En effet, permettre aux enfants d'explorer et d'expérimenter par eux-mêmes, c'est leur laisser entendre qu'ils ont des capacités, des ressources.

De même, les puéricultrices encouragent les enfants dans leurs initiatives et dans leurs réussites.

b. Développement de la vie en groupe – socialisation

Pour que l'enfant développe une vie relationnelle, il doit prendre conscience de lui-même. Il doit pouvoir se différencier de l'autre, affirmer ses choix, ses préférences (par *exemple lors du repas*). Afin de l'y aider, les puéricultrices admettent qu'il est une personne unique avec ses propres caractéristiques (culturelles, raciales, familiales, ...). En discutant avec les parents et en observant l'enfant, les puéricultrices apprennent à connaître ses goûts, ses préférences, son caractère.

Face à ces caractéristiques, ces différences, l'ensemble du personnel des Poupons de Geer adopte un comportement non-discriminatoire.

Les puéricultrices valorisent les initiatives et les démarches que les enfants font vers les autres enfants. Si les enfants se regroupent spontanément pour jouer, les puéricultrices non seulement observent les interactions qui se déroulent, mais elles aménagent aussi l'espace, le matériel pour que ces interactions soient possibles.

Qui dit vie en groupe, dit règles à respecter. En effet, elles préservent notamment la sécurité des enfants. Les enfants ne sont pas d'emblée en mesure d'intégrer les règles de vie. Partant du principe qu'une règle non comprise ne sera pas appliquée, les puéricultrices privilégient l'explication plutôt que l'imposition. Ces règles sont adaptées et expliquées au fil du temps, en fonction de la maturité des enfants.

Nous sommes particulièrement attentifs à l'apprentissage et au respect des règles indispensables à une vie en société agréable.

c. Apprentissage de la propreté - acquisition du contrôle sphinctérien

Dès le plus jeune âge, le moment du change est un moment privilégié. En effet, c'est un moment où se crée une certaine découverte du corps, une relation individualisée.

Il nous paraît important de prendre le temps et de ne pas obliger l'enfant à « être propre » dans la mesure où l'acquisition du contrôle sphinctérien est conditionnée par la maturation du système nerveux. Un enfant peut en avoir les capacités physiologiques mais pas les capacités psychiques (*savoir ce qu'on attend de lui, être capable de s'exprimer, ...*).

La plupart des enfants sont prêts à entreprendre l'apprentissage de la propreté entre deux et quatre ans, mais chaque enfant est différent.

Au fur et à mesure, les enfants manifestent leur intérêt pour le petit pot. C'est à ce moment que les puéricultrices leur proposeront des petits pots adaptés à leur physiologie.

Nous prônons donc un apprentissage à la demande des enfants.

L'apprentissage de la propreté marque une étape importante dans l'acquisition de l'autonomie d'un enfant.

Il nous semble important d'associer systématiquement les parents à cet apprentissage.

IV. Les soins quotidiens

a. Les repas

Les repas sont avant tout un moment de convivialité et de plaisir.

L'alimentation d'un enfant doit être saine, équilibrée et variée. Nous y veillons.

Le repas dans la section des bébés est donné selon le rythme de chacun en fonction du dernier biberon reçu (ou allaitement maternel). Le rythme est établi en accord avec les parents et selon les besoins de l'enfant.

Le repas constitue un moment de douceur, d'échanges et de relations individuelles.

Pour les enfants plus grands, nous servons à tous le même repas au même moment. Néanmoins, la présentation du repas (plus ou moins écrasé, mouillé) est adaptée à l'âge des enfants. Nous ne les obligeons pas à terminer. Si l'enfant demande à être resservi, nous répondons à cette demande dans une certaine limite. Un régime personnalisé à l'enfant, selon ses tolérances et en respect de sa culture, est proposé.

Le repas complet est servi vers 11h00. Le goûter se compose essentiellement de fruits et de féculents et est servi vers 16h00.

b. Le change

Dans un souci hygiénique et de bien-être des enfants, les langes sont changés aussi souvent que nécessaire (voir deuxième partie, chapitre I).

c. Le repos

Nous respectons le rythme et les besoins des plus petits en n'imposant pas d'heure de repos. Le tout-petit retrouve son lit personnel empreint des odeurs d'objets personnels.

Pour les plus grands, une sieste est prévue de +/- 12h30 à +/- 15h30. Durant cette période, nous demandons aux parents de ne pas emmener l'enfant pour ne pas perturber son sommeil et celui des autres.

Si les puéricultrices observent des signes de fatigue, elles invitent l'enfant à se reposer sur le tapis de sol ou dans un lit isolé de la vie en communauté.

Pour une raison de sécurité et puisque le dortoir est fort proche de la porte d'entrée principale, **nous avons créé un sas d'entrée muni d'un système de fermeture et d'un vidéophone.**

Les enfants ont souvent un « doudou », nous demandons aux parents de l'amener pour la journée, ainsi qu'une tétine (si nécessaire). Cela permet de tranquilliser les enfants, d'assurer un lien entre la maison et le milieu d'accueil.

Avant le sommeil, les puéricultrices adoptent une attitude calme et favorisent un climat de quiétude grâce à de la musique douce, des paroles adaptées, ou la lecture d'une histoire.

V. La santé

La gestion de la santé des enfants (médecine préventive) est confiée au médecin de la consultation des nourrissons de l'O.N.E. Une consultation mensuelle réalisée par le docteur Ingrid Mathieu est prévue au sein de nos locaux, le 4^{ème} mercredi de chaque mois. Le rythme des examens est laissé à l'appréciation des parents à l'exception des quatre bilans obligatoires (à l'entrée, 9 mois, 18 mois et à la sortie).

Dans le cadre de la surveillance médicale préventive, le carnet de l'enfant constitue un document de référence servant de liaison entre les différents intervenants et les parents. **A cette fin, les parents veillent à ce qu'il accompagne toujours l'enfant.**

L'enfant ne peut pas fréquenter le milieu d'accueil s'il présente des **symptômes d'éviction** ou une **maladie répertoriée dans le tableau des maladies à éviction**¹.

D'une part, **certains symptômes sont des critères d'éviction** car ils témoignent d'un risque pour l'enfant malade et/ou pour la collectivité. **Ces symptômes dits « d'éviction » justifient que l'enfant quitte le milieu d'accueil dans les meilleurs délais et reste à la maison au moins durant la phase aigüe de la maladie ou selon la durée nécessaire évaluée par le médecin afin de garantir la santé et le bien-être de l'enfant et des autres enfants de la collectivité.**

Il s'agit des symptômes suivants (cette liste est non exhaustive) :

- Symptômes d'altération de l'état général : l'enfant présente une modification du comportement (il joue moins, est irritable), une asthénie (il semble fatigué ou abattu), une diminution de l'appétit (il mange moins ou refuse de s'alimenter).
- Fièvre dans les conditions suivantes :
 - Fièvre chez un enfant de moins de 3 mois (quel que soit son état général, cet enfant doit être rapidement orienté vers un pédiatre ou un service hospitalier).
 - **Fièvre (avec ou sans altération de l'état général) qui persiste malgré administration de paracétamol.**
 - **Fièvre avec symptômes associés** tels que vomissement(s), selle(s) liquide(s), éruption cutanée sans cause apparente, difficulté respiratoire.
- Diarrhée (dès la 3^{ème} selle liquide sur la même journée d'accueil).
- Vomissements répétés ou un vomissement associé à d'autres symptômes (selle(s) liquide(s), maux de tête...).
- Difficulté respiratoire.

Pour tout autre symptôme mal toléré par l'enfant et inquiétant, le milieu d'accueil évaluera la situation avec le(s) parent(s).

Dès qu'il objective de la fièvre chez un enfant, même en l'absence de signes associés ou d'une altération de l'état général, le professionnel du milieu d'accueil doit en informer les parents car l'état de l'enfant peut rapidement évoluer. Cela permettra au(x) parent(s) de décider, de manière éclairée, sur base des informations échangées avec le milieu d'accueil, s'ils doivent venir chercher leur enfant.

¹ Voir ANNEXE 7 : Tableau des maladies à éviction

D'autre part, l'enfant ne peut pas fréquenter le milieu d'accueil s'il présente **une maladie répertoriée dans le tableau des maladies à éviction**².

Outre l'éviction de l'enfant malade, les personnes en contact avec ce dernier peuvent être concernées par des mesures médicales préventives telles que, par exemple, la prise d'un traitement préventif (vaccination post exposition préventive, traitement antibiotique préventif, etc.³) afin de limiter la transmission de ces maladies dans la collectivité. De la même manière, ces mesures peuvent s'appliquer à votre enfant.

Un certificat médical **est exigé pour le retour en collectivité uniquement dans le cadre de toute maladie à éviction** (cf. tableau des maladies à éviction). Pour certaines d'entre elles, le certificat doit attester de la prise d'un traitement qui conditionne le retour en milieu d'accueil (cf. tableau des maladies à éviction).

Dans les autres cas, un certificat médical n'est pas nécessaire au retour d'une absence pour maladie.

L'enfant pourra réintégrer le milieu d'accueil s'il ne présente plus de fièvre (en l'absence d'un traitement antipyrétique) ni autres symptômes de phase aigüe de maladie (symptômes d'éviction) et que son état général le permet.

Certains symptômes résiduels faisant suite à une infection aigüe n'empêchent pas le retour en collectivité, mais il convient de rester attentif à leur évolution (à titre d'exemple : écoulement/encombrement nasal, toux post-infectieuse, altération du transit à la suite d'une gastro-entérite aigüe, éruption cutanée pour laquelle un diagnostic a été posé par un médecin qui a autorisé le retour en collectivité).

Dans les cas où un enfant doit poursuivre un traitement qui doit être administré dans le milieu d'accueil, les informations relatives au traitement (médicament, dose, fréquence journalière et durée du traitement/date de fin) **doivent être communiquées au milieu d'accueil via une prescription du médecin ou une note dans le carnet de santé de l'enfant, datée et signée par le médecin.**

Si un enfant est malade ou accidenté aux Poupons de Geer, les responsables (puéricultrices ou travailleur social) préviennent les parents qui se rendront chez leur médecin traitant. En cas de situation grave, le milieu d'accueil appellera un médecin de l'entité de Geer

Les parents auront fourni à la responsable l'adresse du médecin traitant ainsi qu'une autorisation d'hospitaliser l'enfant en cas d'urgence.

Les soins et médicaments (aérosols, ...) du matin et du soir sont assurés par les parents tandis que ceux de la journée seront assurés par les puéricultrices sur base d'une **prescription médicale** remise aux puéricultrices précisant le traitement et la posologie.

² Voir ANNEXE 7 : Tableau des maladies à éviction

³ Voir ANNEXE 7 : Tableau des maladies à éviction

VI. La fin de séjour d'un enfant

La fin de séjour d'un enfant n'est jamais insignifiante ni pour lui ni pour ses parents ni pour nous.

En effet, l'enfant et ses parents se sentaient sécurisés, ils avaient pris des points de repères, tisser des liens. Les familles vont devoir quitter un milieu devenu familier. Les parents voient, non sans crainte, leur enfant grandir.

Pour nous aussi, le départ a une résonance affective. Nous avons également créé des liens avec les enfants et leurs parents.

Notre rôle est de soutenir les familles dans cette étape essentielle.

La fin de séjour est fixée avec les parents au moment de la signature du contrat.

Le départ d'un enfant est annoncé aux autres. Les puéricultrices leur expliquent au mieux ce départ.

Il nous est également arrivé de préparer la fin de séjour en nous rendant à l'école maternelle toute proche. Les enfants ont pu démystifier ce qu'était une école ! Pour certains cela a été l'occasion d'appréhender leur peur.

TROISIEME PARTIE : A LA RENCONTRE DES FAMILLES

Située au cœur d'un charmant petit village dénommé Ligney, Les Poupons de Geer accueillent majoritairement des personnes de la commune de Geer. C'est pourquoi, il existe des relations de proximité.

Les puéricultrices profitent de la campagne pour organiser des promenades où les enfants peuvent observer les nombreux animaux.

Nous évitons toute forme de comportement discriminatoire basé sur le sexe, la race ou l'origine socioculturelle et socioéconomique des enfants et des personnes qui les confient. Nous favorisons l'intégration harmonieuse d'enfants ayant des besoins spécifiques dans le respect de leurs différences.

Nous mettons tout en œuvre pour que notre accès ne soit pas limité par le montant de la participation financière demandée aux parents. Ainsi, une enquête sociale peut être réalisée par la responsable afin d'adapter la participation financière des parents (voir Règlement d'Ordre Intérieur).

Nous sommes un lieu de vie complémentaire à la famille. Nous devons connaître les attentes des parents et travailler en partenariat avec eux. Nous devons apporter une réponse individualisée à chaque enfant et soulager les parents par une réponse adéquate à leurs besoins de garde.

I Relations avec les familles

a. Premier accueil

Un dispositif de premier accueil est prévu au sein des Poupons de Geer. Les parents sont invités à visiter la crèche et à prendre un premier contact avec le personnel, en particulier avec les puéricultrices qui s'occuperont de l'enfant. C'est également l'occasion, pour les familles, de découvrir nos locaux. La responsable ainsi que les puéricultrices se montrent disponibles au dialogue afin que les parents puissent « s'ouvrir », se présenter et nous communiquer les informations qu'ils jugent utiles. *Par exemple, un document intitulé "Portrait de l'enfant" est remis aux parents. Celui-ci reprend des questions relatives au déroulement de la grossesse et de l'accouchement, aux habitudes de l'enfant avant de s'endormir, ...*

La responsable informe les parents du contrat d'accueil, de la philosophie de travail, du projet pédagogique, mais aussi des démarches administratives à réaliser.

Nous établissons avec les familles un dialogue autour de leurs choix éducatifs, sans jugement de valeur. Nous présentons ensuite nos propres choix en référence à notre projet pédagogique et, si nécessaire, nous expliquons leurs fondements.

Un véritable dialogue est établi avec les parents afin que nous puissions connaître les habitudes de leur enfant.

b. Période de familiarisation

Fréquenter une crèche est un grand changement pour les enfants. Ainsi, une période de contacts, de familiarisation est prévue. Celle-ci varie en fonction des besoins de l'enfant mais aussi de parents. Cependant celle-ci sera au minimum constitué comme suit :

- ⇒ 3 moments d'échange et de rencontre entre l'enfant, les parents et la / les puéricultrices
- ⇒ 3 moments où l'enfant passe plus ou moins une demi-journée à la crèche avec les puéricultrices qui peuvent rappeler le(s) parent(s) si besoin.
- ⇒ 2 moments où l'enfant passe une journée complète dans le milieu d'accueil.

Néanmoins, la période de familiarisation est ajustée à chaque enfant. Cet ajustement prend en compte les manifestations de l'enfant, de sa famille et les perceptions de la professionnelle.

Selon le sentiment de sécurité de l'enfant, des parents, de l'imprégnation de l'enfant de son nouvel environnement et parfois de son nouvel horaire, nous répéterons les étapes 2 et 3 le temps nécessaire pour établir une relation entre l'enfant, les puéricultrices, son environnement collectif, ... et ce afin que l'enfant soit le plus serein possible.

Cette période est indispensable ! L'enfant peut, petit à petit, s'habituer à son nouvel environnement et prendre des points de repères. Les puéricultrices, quant à elles, peuvent avoir un aperçu des besoins spécifiques de l'enfant. Elles se renseignent sur ses habitudes de vie, sur son rythme... Il s'établit un dialogue avec la famille. Il s'agit d'apprendre à se connaître mutuellement, de créer des liens, de « s'apprivoiser ».

Progressivement, les puéricultrices tissent des liens et entrent en relation avec l'enfant.

Durant ces jours, l'enfant sera accueilli en présence de son (ses) parent(s). Après un certain temps, les parents sont invités à quitter le milieu d'accueil afin que le processus de séparation puisse se mettre en place.

L'accueil d'un nouvel enfant se fait dans le calme, pour ne pas l'effrayer. Avec la complicité des parents, l'enfant est présenté aux autres.

II. Outils de communication

Certains moyens sont mis en œuvre afin d'aboutir à une circulation optimale des informations entre professionnelles et un retour adéquat aux parents.

a. La parole

Un contact régulier avec les parents, permet de construire une relation de confiance. Les puéricultrices leur expliquent le déroulement de la journée. Un dialogue sincère est établi. Les comptes-rendus de fin de journée sont justes et objectifs. Un rapport précis de la journée favorise la continuité entre les différents milieux de vie de l'enfant (entre La Pouponnière et la maison).

Nous demandons également aux parents de nous prévenir lors d'un changement particulier dans la vie de l'enfant. Il est demandé aux parents une transparence dans la description du comportement, de l'état de santé, des difficultés de l'enfant.

Pour permettre aux puéricultrices d'informer les parents du déroulement de la journée de l'enfant, nous leur demandons de se présenter 10 minutes avant la fermeture, à savoir à 17h40.

b. la feuille de liaison- cahier de communication

Les puéricultrices y notent tout ce qui touche à la vie quotidienne des enfants aux Poupons de Geer. Elles y inscrivent les heures des siestes, les repas pris (quantités, ...), les selles de l'enfant, les problèmes particuliers, les remarques sur le déroulement de la journée.

Le contenu de ce document est de nature à soutenir les interactions de qualité avec les parents, mais il ne remplacera jamais la relation humaine, la communication orale.

Un cahier de communication entre professionnelles a été créé. Celui-ci permet d'échanger les informations entre les membres du personnel. En effet, étant donné qu'il y a des membres du personnel qui ne sont pas présents chaque jour, ce cahier est une base de communication. *Par exemple, je lis une information concernant l'un ou l'autre enfant et je peux ensuite en discuter avec la (les) puéricultrices concernée(s).*

c. Le courrier, les mails et l'affichage

Les congés, consultations O.N.E., menus sont annoncés soit par courrier individuel, soit par affichage.

d. L'échange téléphonique

Lors des premiers jours de fréquentation d'un enfant, les parents sont souvent inquiets. Ils peuvent, à tout moment, téléphoner au personnel pour que nous les informions du déroulement de la journée.

e. Les réunions d'informations

Nous invitons les parents à des réunions *par exemple pour la présentation du nouveau Règlement d'Ordre Intérieur ou pour passer un moment convivial.*

QUATRIEME PARTIE : A LA RENCONTRE DES PROFESSIONNEL(LE)S

I. Qualité de vie professionnelle

Le Pouvoir Organisateur, la responsable et le personnel tentons d'aménager un cadre de travail sécurisant (pas trop stressant, ...).

Les bonnes relations qu'entretiennent les professionnelles sont indispensables à un travail en équipe. Celles-ci passent par une communication efficace.

Les professionnelles qui ont une bonne santé psychique et physique seront plus facilement à l'écoute des besoins des enfants et de leur famille. Par conséquent, nous veillons en permanence à ce qu'elles le soient (notamment, via un contrôle de la Médecine du travail auquel l'intégralité du personnel des Poupons de Geer est soumis).

II. Qualifications et formations du personnel

Les Poupons de Geer a engagé du personnel qualifié et diplômé.

Les formations permettent d'approfondir, de réactualiser et de compléter les connaissances acquises. De même, le partage d'idées favorise les remises en question.

Les puéricultrices ont un besoin de se former, de rencontrer d'autres personnes avec qui partager leurs (longues) expériences.

C'est pourquoi, nous nous engageons à programmer certaines formations pour les puéricultrices (via les formations programmées par l'O.N.E.) (voir cinquième partie : nos projets).

Nous espérons que la mise en place d'une formation continue contribuera à encore améliorer la qualité de l'accueil et constituera un facteur déterminant dans l'évolution de notre projet d'accueil.

III. Réunions entre professionnelles

Tous les 2 mois, la crèche ferme ses portes à 15h30 afin d'organiser des réunions qui permettent d'aborder et de gérer certaines divergences d'opinions, de valeurs, d'approches éducatives. Elles peuvent favoriser la mise en place d'une cohérence des pratiques.

Des réunions thématiques sont prévues. Elles sont préparées par la responsable, qui définit un ordre du jour. Ce dernier sera rédigé en fonction des demandes et des besoins des

puéricultrices. Les dates des réunions sont communiquées en même temps que les congés et se réalisent les vendredis à 15h30.

Si un thème nécessite l'intervention du Pouvoir Organisateur ou d'un tiers (diététicien, pédagogue, ...), celui-ci sera convié à la réunion.

Nous organiserons des rencontres entre professionnelles de différentes structures.

L'élaboration de ce projet pédagogique est le résultat d'une concertation accrue entre les puéricultrices, la responsable et le Conseil d'Administration.

IV. Secret professionnel

Le personnel des Poupons de Geer est tenu au secret professionnel.

Dans certaines limites, le secret professionnel est dit « partagé ». En effet, la responsable partage avec d'autres professionnels (le)s les informations lorsque l'ajustement de l'accueil des enfants le requiert. Et, uniquement dans ce cas.

Conformément à la loi du 08 décembre 1992, relative à la protection de la vie privée à l'égard des données à caractère personnel, ces données sont traitées exclusivement dans le but de l'accueil de l'enfant dans notre structure. Elles seront reçues en toute confidentialité.

Les données à caractère médical sont traitées sous la surveillance et la responsabilité du médecin de l'O.N.E. Celles-ci pourront toutefois être transmises à un autre médecin afin d'assurer le suivi de l'enfant en cas d'urgence, aux fins de son traitement médical.

Les parents disposent d'un droit d'accès aux données à caractère personnel de l'enfant.

Nous respectons le règlement sur la protection des données. Vos données sont utilisées dans le cadre de la constitution du dossier de votre enfant comme demandé par l'ONE, dans le cadre du calcul de votre participation financière et pour la facturation.

CINQUIEME PARTIE : LES OBJECTIFS QUE NOUS POURSUIVONS...

- 1/ Entretenir une dynamique de réflexion professionnelle.
- 2/ Former le personnel sur les activités des enfants en fonction de leur désir.
- 3/ Créer du lien et une relation de confiance avec les parents